
L'espace économique euroméditerranéen ou la difficulté de passer de l'analyse à l'action

Pierre Beckouche

**Édition électronique**URL : <http://strates.revues.org/6533>

ISSN : 1777-5442

Éditeur

Laboratoire Ladyss

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 75-84

ISSN : 0768-8067

Référence électroniquePierre Beckouche, « L'espace économique euroméditerranéen ou la difficulté de passer de l'analyse à l'action », *Strates* [En ligne], 15 | 2008, mis en ligne le 04 mars 2013, Consulté le 03 octobre 2016.URL : <http://strates.revues.org/6533>

Ce document a été généré automatiquement le 3 octobre 2016.

Tous droits réservés

L'espace économique euroméditerranéen ou la difficulté de passer de l'analyse à l'action

Pierre Beckouche

NOTE DE L'AUTEUR

Cet article est issu des réflexions collectives menées dans le cadre de l'Institut de Prospective Économique du Monde méditerranéen (www.ipemed.coop), institution de recherche-action dédiée au développement économique transméditerranéen.

- 1 Les grands objets territoriaux de la géographie étaient jusqu'à présent au nombre de trois : l'État nation, l'infranational (le local pour dire vite), le monde (notamment depuis les travaux d'Olivier Dollfus). Ces dernières années ont mis en évidence l'apparition d'un territoire de quatrième type : l'émergence de la (macro) région au sens d'ensemble plurinational¹.
- 2 La région a pour elle quatre arguments. Le premier est économique. Les firmes, qu'elles soient de petite taille ou multinationales, trouvent dans l'enracinement régional les partenariats et la stabilité qu'il leur faut pour faire face à une mondialisation de plus en plus concurrentielle et de moins en moins prévisible ; les échanges commerciaux progressent davantage au sein de ces régions qu'avec le reste du monde, des populations sans cesse plus nombreuses vivent à cheval sur plusieurs pays proches (sur ces mobilités transnationales voir la contribution de Fargues et Le Bras dans ce volume). En Asie orientale les réseaux des commerçants chinois sont fortement réactivés depuis une quinzaine d'années ; en Méditerranée plus de huit milliards d'euros de remises migratoires vont d'Europe au Maghreb chaque année (voir Almeras et Hadj Nacer dans la présente livraison) ; tous les jours, deux millions de Mexicains traversent légalement la frontière avec les États-Unis. Les régions Nord-Sud constituent les territoires forts de la

mondialisation (Pisany-Ferry 2001), notamment parce qu'elles jouent la complémentarité entre capital et technologies d'un côté, main-d'œuvre nombreuse et marchés croissants de l'autre. Martine Azuelos (2004) l'a montré pour les Amériques, Christian Taillard (2004) ou Dieter (2006) pour l'Asie de l'Est.

- 3 Signe des temps, la Cnuced a récemment pris parti pour la régionalisation, au nom du développement. Dans les débats qui opposent, depuis longtemps, les économistes sur la mondialisation et la régionalisation², l'institution onusienne estime désormais (Mashayekhi 2005) que l'insertion des pays en développement dans les échanges internationaux et la reconnexion Nord-Sud se font mieux par les régions que par une unique régulation multilatérale globale, ou que par les simples accords bilatéraux qui placent tout pays du Sud dans un rapport de force défavorable avec le Nord. Les régions ne sont pas des forteresses qui entravent ou détournent le libre-échange (thèse de l'*open regionalism*) ; elles sont souvent, comme le permettent du reste les règlements du Gatt puis maintenant de l'OMC, l'étape indispensable à l'entrée dans l'échange de pays du Sud que le cycle de Doha « pour le développement » ne sera pas parvenu à promouvoir.
- 4 Le deuxième argument est politique. Depuis l'échec de Doha (juillet 2006 et juillet 2008) qui prétendait concilier ouverture commerciale et lutte contre la pauvreté, l'échelle régionale est clairement devenue la meilleure chance d'une régulation internationale des rapports Nord-Sud. Avec les relations économiques Nord-Sud, c'est la stabilité politique qui se joue – voir la vindicte du président du Venezuela face à la tentative d'extension de l'Alena vers le Sud ; voir en Asie orientale la difficulté de la pacification entre les deux Chine, entre les deux Corée, entre Chine et Japon. En Europe, la stabilité politique des voisinages est particulièrement sensible, qu'il s'agisse de conflits actuels (Proche Orient...) ou potentiels (Maroc et surtout Égypte si les fondamentalistes musulmans devaient l'emporter, Russie...). L'intégration économique régionale entre pays de niveau de développement différents apparaît de plus en plus comme un des principaux moyens de la stabilisation politique.
- 5 Le troisième argument est culturel : les « préférences collectives » se conçoivent mieux à cette échelle qu'à celle du vaste globe, qu'il s'agisse de protection des consommateurs, de précaution face à la dégradation de l'environnement (voir la contribution de Martinand sur la gestion de l'eau et la prévention de la pollution en Méditerranée), de normes sociales, de modèles économique-culturels comme peut l'être le modèle agroalimentaire méditerranéen comme l'expliquent Christian Dubreuil et Jean-Louis Rastoin dans cette livraison. Le quatrième argument est géopolitique : la régionalisation est la meilleure et peut-être la seule façon d'imposer le polycentrisme aux États-Unis, qui devraient ainsi composer avec des ententes régionales européenne et asiatique fortes et procédant de manière moins libérale qu'ils ne le font en Amérique – encore que le supposé ultralibéralisme de l'Alena soit moins évident qu'on le croit souvent.
- 6 D'où l'intérêt des travaux de recherche sur l'intégration Nord-Sud en Méditerranée, dont on sait qu'elle a pris du retard sur l'intégration entre Amérique du Nord et Amérique latine et entre le Japon et ses périphéries en développement, en particulier lorsqu'on compare les réseaux transnationaux de firmes dans ces trois régions (Colombani 2002, Chevalier 2003, Beckouche 2007). La première section de cet article dit en quoi l'analyse de l'intégration régionale par l'économie est particulièrement féconde. La deuxième fait le point sur les avancées et les obstacles de la mise en place de politiques euroméditerranéennes de développement, et soulève le paradoxe d'une région très étudiée mais moins intégrée, au moins économiquement, que les deux autres grandes

régions Nord-Sud, l'Aléna et l'Asie orientale. La troisième section explique pourquoi cette région a particulièrement du mal à passer des (nombreux et bons) diagnostics que livre la recherche à l'action.

La coopération économique en Méditerranée, enjeu de connaissance et enjeu politique

- 7 Dans l'espace euroméditerranéen, le politique et le culturel sont, pour toutes sortes de raisons connues, surexposés, alors qu'on sait par ailleurs que les grandes transformations du monde et les rapports de forces internationaux se disent désormais d'abord dans l'économique – c'est d'abord dans ce domaine que la Chine a choisi de peser dans le rapport de force international. En Méditerranée, le caractère stratégique de la proximité et de la complémentarité économique entre les deux rives modifiera et modifie déjà en profondeur l'équation régionale.
- 8 Les pays de la rive sud se sont jusqu'à présent construits, et c'est ce que regrettent les fondamentalistes musulmans, à une échelle nationale et de manière fermée, adoptant les stratégies d'indépendance en vigueur dans les années 1960. Depuis, l'élargissement des échelles de l'échange, la mise en évidence que les pays qui se développent le font à travers l'interdépendance plutôt que l'indépendance, la petite taille des marchés de chacun de ces pays de la rive sud, ont conduit à un revirement de doctrine économique dans les années 1980, qu'on ramasse un peu abusivement sous le terme de libéralisme. En réalité, le fort contrôle par des régimes autoritaires, distribuant les marchés aux entrepreneurs amis et aux alliés politiques, ne cédera pas facilement. Mais la transformation économique est à l'œuvre ; elle impulse le changement social, culturel et politique. La logique du capital est difficilement résistible, d'autant que les forces sociales d'ouverture s'engouffrent dans la brèche. La demande pour des services essentiels pousse inévitablement à la décentralisation, qui commence (timidement) au Maroc par exemple ; les associations, ONG et syndicats participent de plus en plus au débat ; la culture « projet » et la culture « client » des opérateurs se diffusent tant bien que mal ; dans des pays centralisés et étatisés, le partenariat public privé (pour la fourniture d'eau, l'assainissement, les transports urbains...) s'impose, jusqu'en Algérie avec l'ouverture en cours des marchés de la gestion de l'eau des grandes villes.
- 9 Il ne s'agit pas tant d'un processus de privatisation, comme on le dit trop souvent de manière simplificatrice, que d'un processus de contractualisation et de partenariat, dans lequel l'ensemble des acteurs du développement économique sont appelés à se coordonner dans des projets communs, avec un peu plus de transparence que naguère – un tout petit peu plus. Avec l'intensification de la mondialisation, la fin de l'accord multifibres, avec aussi la poussée des revendications fondamentalistes face aux manquements criants en matière de services essentiels et d'emplois, le statu quo n'est plus jouable dans les pays arabes. La stratégie des rentes (pétrolières, touristique, migratoire, etc.) doit inéluctablement faire place à l'économie de la connaissance. Les effets modernisateurs de ce changement économique sur les pratiques sociales sont potentiellement énormes.
- 10 Au passage, on peut observer que l'ouverture des marchés nationaux sous l'impulsion des entreprises européennes, du Golfe, américaines ou chinoises, conduit à ce à quoi les négociations politiques avaient toujours échoué : l'essor de relations Sud-Sud. L'Union du

Maghreb Arabe n'a jamais fonctionné ; en revanche l'entrée nécessaire des trois compagnies aériennes nationales du Maroc, d'Algérie et de Tunisie dans des alliances internationales, fait envisager un ciel maghrébin unifié. Si elle est menée de manière partenariale qui ne fasse pas penser à un néocolonialisme qui ne sera plus jamais accepté, la proposition d'Air France-KLM de faire entrer les compagnies du Maghreb dans l'Alliance Sky Team pourrait faire beaucoup plus pour la coordination du Maghreb que quarante ans d'un dialogue politique inopérant.

- 11 Dans cette perspective, 2010 est une date clé. C'est la date de l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange méditerranéenne prévue par les accords de Barcelone et la Politique Européenne de Voisinage³, qui fera de la Méditerranée un espace sans protections douanières internes⁴. Il y a trois hypothèses à ce terme : ou bien les pays du partenariat méditerranéen auront renoncé à ce libre-échange, et cela sonnera le glas, pour longtemps, d'une Méditerranée ouverte. Ou bien cette zone de libre-échange aura effectivement été mise en œuvre selon la programmation contenue dans les Plans d'Action de la PEV, mais cette libéralisation « sèche » provoquera des dégâts durables au Sud et fragilisera le partenariat. Ou bien encore cette libéralisation se sera accompagnée de véritables politiques publiques, ménageant une phase de transition, améliorant le partage de la chaîne de valeur entre les deux rives, contrôlant mais favorisant les mobilités et les échanges – autrement dit aura fait l'objet d'une véritable régulation.

Avancées et obstacles des politiques euroméditerranéennes de développement

- 12 Trois facteurs liés compliquent l'élaboration de ces politiques euroméditerranéennes. Le premier tient à l'échelle. Côté Nord, il nous a fallu par deux fois nous habituer à changer l'échelle de nos politiques publiques, en passant à l'Europe d'abord puis en élargissant la dimension de cette Europe – et il nous faut déjà envisager d'aller plus au Sud. Un seul exemple en indique la nécessité : dans le domaine énergétique, il n'existe pas de régulation européenne, car la production d'énergie, considérée comme stratégique, s'est faite à l'échelle de chaque pays. Il s'agit désormais de connecter techniquement et commercialement les réseaux nationaux afin de mieux lisser les pics de demande. Tout cela prendra du temps, notamment pour connecter les réseaux baltes d'origine soviétique et ceux de l'Europe de l'Ouest. L'enjeu réside ici dans la conception d'une régulation qui serait *d'emblée* d'échelle euroméditerranéenne, sans attendre que l'intégration européenne soit préalablement faite pour commencer à associer le Sud de la Méditerranée. D'une part parce que les réseaux du Maghreb sont d'une conception très proche de ceux de l'Europe occidentale, d'autre part surtout parce que l'Afrique du Nord est productrice d'hydrocarbures, un atout décisif en matière de sécurisation des approvisionnements européens. La difficulté, c'est que dans la gouvernance européenne, la prise en considération de cette échelle élargie au Sud est loin d'être une évidence : la Politique de Voisinage est somme toute récente (2004), l'aire géographique qu'elle promeut, celle d'une région européenne au sens large du terme (Beckouche et Richard 2005), est encore peu perçue non seulement dans l'opinion publique mais aussi du côté des décideurs économiques ou politiques (Grasland 2006). Par ailleurs, ces décideurs ont eu l'occasion de juger, depuis la douzaine d'années qui nous séparent des premiers accords de Barcelone, à quel point la réforme économique des pays arabes dans le sens d'une plus grande ouverture et transparence, avait du mal à devenir une réalité. Il faut

enfin invoquer la pusillanimité des décideurs du Nord, soit qu'ils tirent parti des réseaux personnels captifs et discrétionnaires qu'ils ont traditionnellement avec la rive sud, soit qu'ils aient intériorisé un schéma de pensée huntingtonien.

- 13 Un deuxième facteur de difficulté tient à la dimension commerciale de la nouvelle régulation internationale. L'Europe a plutôt la tradition d'une culture *publique* de la régulation. Le processus d'intégration européenne est piloté par une (imposante) machine politico-institutionnelle, qui contraste avec la légèreté du dispositif à l'œuvre dans l'Alena ou en Asie orientale. En Asie comme en Amérique, ce sont les accords commerciaux qui sont le vecteur de la nouvelle régulation internationale. C'est une chose difficile à accepter pour des Européens, mais c'est bien dans la grammaire des *Regional Trade Agreements* que se dit la régulation internationale régionale. En réalité, ces accords, qui s'appellent ici « processus de Barcelone » et maintenant « Politique de Voisinage », sont loin de se limiter au seul commerce. Ils portent aussi sur les droits des travailleurs⁵, l'environnement, la modernisation des institutions nationales, l'éducation, la santé, l'urbanisme, etc. Il est vrai qu'ici comme en Amérique ou en Asie, ces accords sont un moyen pour les pays développés d'imposer leurs normes à leurs voisins en développement ; mais il est non moins vrai, comme le disent Henri Regnault et Christian Deblock (2006), que cela facilite une reconnexion des Nord et des Sud, dont le deuxième XX^e siècle avait consacré la déconnexion. S'intéresser aux politiques Euromed est une façon de prendre la mesure des avancées de l'Europe en direction des pays en développement, en particulier sa nouvelle Politique de Voisinage. Sous leur abord technocratique, certaines des politiques de l'UE témoignent d'une analyse d'une grande profondeur, mettent sur pied des projets économiques stimulants qui ne méritent pas les quolibets dont on accable Bruxelles par opportunisme ou par paresse intellectuelle. Mais il est vrai aussi qu'en comparaison avec l'Alena ou « Asean Plus Three »⁶, la moindre implication des firmes dans les accords régionaux en réduit beaucoup l'impact.
- 14 Car, et c'est la troisième difficulté, les entreprises sont devenues des acteurs essentiels de la régulation. C'est un palier de plus à franchir pour une culture européenne, et en tout cas française, trop encline à opposer le profit (privé) à la justice (publique). Or l'entreprise intervient de plus en plus comme producteur de normes, comme opérateur de services publics dits « essentiels », comme agent de la coordination internationale via ses réseaux transnationaux. Elle est, qu'on le veuille ou non, un agent déterminant de la régulation de la mondialisation dans son stade actuel (Michalet 2004). En pratique, cela suppose d'associer les entreprises à la conception des régulations méditerranéennes. Il faut le rappeler, la capacité stratégique d'action des États, notamment en matière de coopération internationale en direction du Sud, a beaucoup reculé depuis une vingtaine d'années. Il faut y ajouter, dans les pays arabes de la Méditerranée, que les États sont discrédités par l'autoritarisme, la pratique de la corruption et des prébendes (Ould Aoudia 2006).
- 15 Cela dit, la situation comporte aussi des éléments favorables. D'abord, la situation est mûre politiquement, au moins au yeux des décideurs de haut niveau. Après la déception devant la maigreur des résultats tangibles du processus de Barcelone lancé en 1995, après la mauvaise humeur manifestée par les chefs d'État du Sud qui ont boudé le Sommet de Barcelone+10 en novembre 2005 qu'ils considéraient comme trop dissymétrique, les déclarations deviennent plus favorables, à mesure que les résultats constatés en Asie de l'Est ou dans les Amériques convainquent de la nécessité régionale. Après quelques années passées à décrier l'héritage des relations franco-algériennes, le président Abd El-Aziz

Bouteflika déclarait en novembre 2006 : « Il est tout à fait clair que nous sommes condamnés à avoir un avenir commun. Nous ne pouvons rien contre les lois de la géographie. Par voie de conséquence, il y a quelque part une condamnation, une fatalité qu'il faut assumer positivement »⁷. Le candidat puis président Nicolas Sarkozy a fait de l'Union pour la Méditerranée un des objectifs de son mandat, dans une clarté d'expression assez nouvelle : « Dans un monde où se dessinent de vastes stratégies continentales qui enjambent les hémisphères, il est vital pour l'Europe d'imaginer une stratégie euro-africaine dont la Méditerranée sera fatalement le pivot »⁸. Depuis, les chefs d'État des pays méditerranéens semblent apporter une réponse favorable à ce projet de coopération renforcée qui associerait tous les pays du pourtour méditerranéen autour de quelques grandes politiques communes, sur le contrôle des migrations, mais aussi la gestion de l'eau et la lutte contre la pollution, le codéveloppement, l'énergie. La présidence de la BEI a annoncé en février 2007 que le Conseil européen doublait les prêts destinés aux partenaires méditerranéens par rapport à la période précédente (9 milliards d'euros entre 2007 et 2013 contre 4,5 entre 2000 et 2006). Ce montant est désormais comparable à celui alloué aux pays qui se préparent à adhérer à l'UE et représente plus du double des prêts aux voisins de l'Est de l'Union. En dépit de ses vicissitudes, le lancement fin 2005 du processus d'adhésion de la Turquie à l'UE concourt à cette crédibilité régionale.

- 16 La situation est mûre économiquement. Même trop lente, la réforme se fait au Sud, les conditions de l'investissement transnational s'améliorent, la crédibilité économique de l'Afrique du Nord et d'une partie du Machrek (Jordanie) a franchi un palier ces dernières années. Les intentions d'investissements se multiplient, qu'elles viennent d'Europe, du Golfe... ou de Chine. Le renchérissement pétrolier a donné à la Libye et à l'Algérie, partiellement à l'Égypte, des disponibilités financières significatives. Les entreprises européennes veulent désormais aller au Sud, et elles savent que la concurrence y va croissant (Saint Laurent, 2006).
- 17 La situation est mûre scientifiquement. Un des mérites du processus de Barcelone aura été de mettre sur pied des organismes de recherche et d'études et de les organiser en réseaux. Les diagnostics sectoriels de qualité se sont multipliés. Dans le cadre du programme Meda, l'Union européenne a installé à l'Institut Européen de Florence en 2004 le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales, qui fait référence sur les questions de mobilité méditerranéenne. En matière d'études sur la sécurité commune, le réseau Euromesco, également soutenu par la Commission, fédère des instituts de recherche des trente-cinq pays membres du partenariat Euromed. Son homologue pour l'analyse macroéconomique des PPM⁹ est le réseau Femise. Dans le domaine de l'environnement, la cellule de coordination du PAM à Athènes (Plan d'action pour la Méditerranée du PNUE) a, au cours des deux dernières décennies, fédéré un réseau méditerranéen de centres spécialisés. Il existe un Institut méditerranéen de l'eau, un Observatoire méditerranéen de l'énergie. Dans le domaine agricole et agronomique le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes, créé par les pays du Sud de l'Europe dans les années soixante, s'est élargi à partir des années quatre-vingt aux pays de la rive sud.
- 18 Chacun des pays de la région a développé des institutions dédiées aux recherches et aux études sur la Méditerranée, la France¹⁰, l'Italie, de plus en plus l'Espagne (Institut européen de la Méditerranée à Barcelone, Fondation des trois cultures à Séville, nouvelle Casa Arabe à Madrid et Cordoue) disposant des moyens les plus importants. Enfin les

collectivités locales se fédèrent, les régions à travers la Commission méditerranéenne de la Conférence des régions périphériques maritimes ; les villes à travers la Commission Méditerranée de cités et gouvernements locaux unis (CGLU). Il existe désormais un réseau dense de recherches, forums et conférences sur les trois volets, économique, politique et culturel du partenariat Euromed.

La difficile liaison entre recherche universitaire, décision politique et action économique

- 19 La région dispose donc de tous les moyens d'analyse nécessaires à son développement. Nécessaires mais pas suffisants pour que cela se traduise en réalités opérationnelles, pour trois raisons liées. La première relève de la méthode. Les meilleurs diagnostics sont peu utiles s'ils n'ont pas été produits et s'ils ne sont pas appliqués de manière partenariale. Or la principale critique adressée par les acteurs du Sud, qu'il s'agisse des associations, des entreprises, des acteurs publics locaux ou centraux, est la dissymétrie de la conception et de la mise en œuvre des politiques. En dépit de la multiplication des réseaux de recherche Nord-Sud depuis une quinzaine d'années, le néocolonialisme ou le paternalisme n'ont pas disparu : les firmes européennes perdent des marchés parce qu'elles sont sûres qu'elles ont les compétences ou les bons réseaux locaux alors qu'ils sont souvent vieilliss ; les États de la rive nord comme l'UE tiennent encore trop souvent le discours suivant : adoptez nos normes et vous vous rapprocherez de nous. En matière d'intégration Nord-Sud, particulièrement en Méditerranée où des rapports de type États-Unis/Mexique sont inenvisageables, la dimension procédurale de la démarche est déterminante.
- 20 La deuxième raison est que la juxtaposition de (bons) diagnostics sectoriels ne fait pas des politiques. Les travaux restent trop cloisonnés, les forums manquent de suivi. Il manque une lecture transversale, au service d'une véritable stratégie régionale. Du reste, la PEV elle-même est critiquable d'avoir délaissé la dimension régionale de l'action européenne. Les accords de Barcelone comportaient, y compris dans les lignes budgétaires des fonds Meda, des actions de dimension clairement régionale. La PEV en revanche ne connaît que des plans d'Action bilatéraux (UE/chaque pays de la rive sud) ; la raison est que l'UE veut désormais avancer de manière pragmatique, sans que les difficultés ici (Proche Orient par exemple) empêchent un autre pays (du Maghreb par exemple) d'avancer. Mais la contrepartie de cette méthode est la perte progressive de toute vision stratégique sur l'ensemble de la région méditerranéenne. Et il est évidemment trop tôt pour dire si l'impulsion donnée par le projet d'Union Méditerranéenne pourra y suppléer. Or une telle vision exhaustive est indispensable pour donner une perspective commune, et surtout permettre des négociations impliquant *plusieurs* secteurs d'activité : des concessions dans le domaine agricole contre d'autres dans le domaine énergétique ; des accords environnementaux impliquant à la fois le transport, l'habitat et l'urbanisme ; des pratiques en matière de coopération décentralisées dans le domaine du tourisme étendues et soutenues financièrement dans le domaine de la gestion de l'eau, etc. Faute de ce forum de négociation intersectorielle, les recherches accumulées dans chacun des secteurs d'activité sont d'autant moins mobilisées.
- 21 La dernière raison est que la liaison n'est pas organisée entre les milieux universitaires, les milieux d'affaires et les décideurs politiques, ce qui empêche de passer au stade opérationnel que l'Alena ou l'Asie orientale ont atteint. Rares sont les secteurs dans

lesquels les différents types d'acteurs se sont regroupés pour réfléchir en commun aux questions méditerranéennes. Par exemple, l'Observatoire méditerranéen de l'énergie est surtout un instrument de communication des principales compagnies du secteur énergétique ; les autres secteurs économiques n'organisent pas plus le mélange nécessaire de l'expertise universitaire, de l'entreprise et du politique. Il n'existe pas d'organisation méditerranéenne du tourisme (comme elle existe dans le Pacifique), ni des transports, pas de structure pérenne de rencontre entre entreprises et experts comme l'Asia Pacific Economic Cooperation (APEC) avait su le faire dans les années 1980 avec le Pacific Economic Cooperation Council. Certes, des débats sont animés par les institutions internationales comme l'AFD, la BEI ou la Banque mondiale (qui a un bureau permanent à Marseille sur la région MENA¹¹), ou par les organisations patronales : l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), l'Union méditerranéenne des chefs d'entreprise, l'Institut arabe des chefs d'entreprise, le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise au Maroc, la Chambre de commerce franco-arabe, la TUCIAD en Turquie sont autant de carrefours utiles, mais tournent dans l'ensemble sur eux-mêmes, sans contact avec les milieux académiques.

- 22 Autrement dit, il existe une expertise développée, mais constituée par des chercheurs regroupés en petits cercles qui parviennent insuffisamment à jouer leur rôle d'experts auprès des décideurs, ou à influencer les opinions publiques. Compétente mais cloisonnée, cette expertise ne débouche finalement pas sur une appropriation collective. Elle contribue peu à la mobilisation des milieux d'affaires, au soutien aux élites du Sud, au brassage des décideurs des deux rives, à la préparation des décisions politiques. Or l'enjeu en Méditerranée est de passer des diagnostics aux réalisations. Le trait frappant des travaux qui se sont accumulés depuis 1995 au long du processus de Barcelone, c'est, faute d'une bonne connexion entre les mondes académique, politique et de l'entreprise, la multitude des recherches mais la modicité de leur traduction concrète.
- 23 Il est évidemment trop tôt pour dire ce que sera la valeur ajoutée de l'Union pour la Méditerranée par rapport au processus de Barcelone. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il faudrait quelle apporte cette connexion entre ces trois milieux qui fait tant défaut à la Méditerranée. Cela suggère davantage d'échange entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise...

BIBLIOGRAPHIE

Azuélos M., Cosío-Zavala M.-E., Lacroix J.-M. (dir), 2004, *Intégration dans les Amériques, dix ans d'Alena*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris.

Beckouche P., Richard Y., 2005, *Atlas d'une nouvelle Europe. Élargissement, Turquie, Voisinages*, Autrement, Paris, 72 p.

Beckouche P., 2007, « Comparer Euromed aux autres régions Nord-Sud », *Géoeconomie*, n° 42, Choiseul Éditions, Paris, 14 p.

- Chevalier J.-M., Pastré O. (dir.), 2003, « 5 + 5 : l'ambition d'une association renforcée », *Cahier du Cercle des Économistes*, Paris.
- Colombani Ph., 2002, *Le commerce mondial au XXI^e siècle*, IFRI, Paris.
- Deblock Ch., Regnault H. (dir.), 2006, *Nord-Sud : la reconnexion périphérique*, Montréal, Éditions Athéna.
- Dieter H. (dir.), 2006, « Report on East Asian Integration », *Studies & Research*, n° 47, Notre Europe, rapport pour le Ministère japonais du commerce extérieur, polygr., 149 p.
- Didelon C., Grasland C. (dir.), 2006, *Europe In The World*, UMS Riate. Rapport pour le programme ESPON de la DG Regio (Commission européenne), Paris, Luxembourg.
- Guigou J.-L., 2003, *Rapport de mission sur la Méditerranée pour le Ministre de l'Éducation Nationale et le Ministre des Affaires Étrangères*, disponible en ligne à :
http://www.ipemed.coop/index.php?option=com_content&task=view&id=30&Itemid=4
- Guigou J.-L. (dir.), 2005, *Quatorze travaux pour la Méditerranée*, Institut de prospective du Calame, Paris,
http://www.ipemed.coop/index.php?option=com_content&task=view&id=18&Itemid=66
- Jacquet P., Pisani-Ferry J., Tubiana L., 2001, *Gouvernance mondiale*, rapport du Conseil d'Analyse Économique, La Documentation Française, Paris.
- Mashayekhi M., Ito T. (dir.), 2005, *Multilateralism and Regionalism. The New Interface*, ONU, Cnuccd.
- Michalet C.-A., 2004, *Qu'est-ce que la mondialisation ?*, La Découverte, Poche, coll. Essais, Paris.
- Ould Aoudia J., 2006, « Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens », *Notes et Études*, n° 28, AFD, Paris.
- Saint Laurent B., Saint Martin C., Jaffrin S., 2006, « Les IDE dans la région MEDA en 2005 », *Notes & Documents*, n° 20, AFII, Anima.
- Scott A., 1997, *Regions and the World Economy. The Coming Shape of Global production, Competition and Political Order*, Oxford University Press, Oxford.
- Taillard Ch., 2004, *Intégrations régionales en Asie orientale*, groupe NORAO, Les Indes Savantes, Paris.

NOTES

1. Un des premiers géographes à lui avoir consacré l'attention qu'elle mérite, fut Allen Scott (1997).
2. Depuis les travaux fondateurs de Mundell et Mac Kinnon sur les zones monétaires optimales, les économistes s'opposent sur les risques et bienfaits respectifs du libre-échange et d'un régionalisme ouvert (*open regionalism*) qui ne réduirait ni ne détournerait les échanges commerciaux.
3. Sur la PEV, voir le site de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/world/enp/index_fr.htm
4. En réalité cette entrée en vigueur, pour des raisons techniques liées à la ratification des accords Euromed par les différents pays et aux périodes transitoires qu'ils prévoient, ne sera effective que vers 2012 ou 2013.
5. Les syndicats américains et mexicains se sont invités aux négociations ouvertes par l'Alena.
6. Asean + Chine + Corée du Sud + Japon.
7. Discours du 14 novembre 2006 à l'occasion de la visite du ministre français de l'Intérieur.

8. Discours de Nicolas Sarkozy du 14 janvier 2007 à Toulon.

9. Pays du partenariat méditerranéen.

10. Une mention particulière doit être faite pour le Sud de la France, véritable « Mediterranean Valley » potentielle aux yeux de Jean-Louis Guigou (2003) avec Agropolis (Montpellier), la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme d'Aix-en-Provence, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée à Lyon, le Plan bleu à Sophia-Antipolis, l'Institut de la Méditerranée à Marseille. Quelques 2500 chercheurs travaillent sur la Méditerranée, substrat intellectuel inégalé dans le monde avec, comme le souligne Bruno Étienne, 45 kilomètres d'archives coloniales et 175 000 livres sur la Méditerranée et le monde arabe pour la seule MMSH. Le Plan Bleu est incontournable sur l'environnement ; l'Institut agronomique méditerranéen sur l'agriculture ; l'Institut de la Méditerranée (via Femise) sur la macroéconomie ; la MMSH en histoire et anthropologie ; la chaire Méditerranée de l'IEP à Menton en science politique ; l'Observatoire méditerranéen de l'énergie dans ce domaine.

11. Middle East and North Africa.

RÉSUMÉS

Des trois grandes « régions Nord-Sud » du globe, l'Euroméditerranée est celle qui est la mieux connue, qui a fait l'objet du plus grand nombre de diagnostics et recommandations depuis le lancement du processus de Barcelone en 1995. Mais paradoxalement, les flux d'échanges, en particulier dans le domaine économique, y sont incomparablement moins importants qu'au sein de l'Alena ou de l'Asie orientale. L'auteur y voit trois raisons. La première relève de la méthode : les meilleurs diagnostics sont peu utiles s'ils n'ont pas été produits de manière partenariale, or, en l'état actuel des choses, ce sont les Européens qui les font et les pays du Sud qui sont supposés les appliquer. La deuxième raison est que la juxtaposition de diagnostics sectoriels ne fait pas une politique régionale d'ensemble ; il manque une lecture transversale, que la Politique européenne du voisinage n'apporte pas vraiment car elle est fondée sur des relations bilatérales entre l'UE et chacun des pays partenaires méditerranéens. La dernière raison est que la liaison n'est pas organisée entre les milieux universitaires, les milieux d'affaires et les décideurs politiques. On peut espérer que le projet d'Union pour la Méditerranée permettra un progrès sur ces trois points.

Among the three North-South macroregions, the so-called Euromediterranean ensemble is better known and more deeply studied than others. Since the kick-off of the Barcelona Process in 1995, many publications providing diagnostics and recommendations have been released. Nevertheless, unexpectedly, the exchange flows, especially in the economic field, are far lower than in other macroregional ensembles such as Nafta and eastern Asia. According to the author of this paper, there are three main causes to such a situation. First, even the best diagnostics are useless if they are not the result of a real cooperation between equal partners. Until now, the proposed recommendations have been made by the Europeans ; the states of the South are expected to simply implement them. Second, to draw a comprehensive regional policy from the accumulation of various sectorial diagnostics is impossible. Such a method lacks of a real transversal view. Unfortunately, the European neighbourhood Policy does not bring a relevant response to that problem because it is mainly based on a bilateral method, accumulating agreements between the EU and each Mediterranean country. Last, there is no organised link and

systematic exchange between academicians, businessmen and policy makers yet. Is the project of “Union for the Mediterranean” likely to pave the way for substantial improvements in these three fields ?

INDEX

Mots-clés : Union pour la Méditerranée, développement économique

Index géographique : Europe, Méditerranée

AUTEUR

PIERRE BECKOUCHE

UMR Ladyss, Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne